



TABLE DES MATIERES

1.	(Context	e et objectif de l'etude	6
	1.1	Fic	he synthétique du programme LIFE NAT/FR/00050	6
	1.2 res		ssentation de l'action de suivi des peuplements piscicoles suite aux travaux de on de la continuité écologique	7
	1.3	. Pa	tenaires techniques et financiers	7
2.	F	Résulta	s des inventaires	8
	2.1	Ме	thodologie et principes d'échantillonnage	8
	2	2.1.1.	Protocole terrain	8
	2	2.1.2.	Indice Poisson Rivière (IPR)	9
	2.2	. Ré	sultats des inventaires par station	. 10
	2	2.2.1.	Station Dronne 01 – Amont Pont D59a	. 12
	2	2.2.2.	Station Dronne 03 – Aval plan d'eau des Ribières	. 14
	2	2.2.3.	Station Dronne 05 – Amont Moulin du Blé	. 18
	2	2.2.4.	Station Dronne 07 – Aval Moulin du Blé	. 21
	2	2.2.5.	Station DOURNAUJOU 01	. 24
	2	2.2.6.	Station MALENCOURIE 01	. 28
	2	2.2.7.	Station MANET 01	. 31
3.	E	Evaluati	on de l'évolution du peuplement piscicole sur le bassin versant de la haute Dronne	. 34
	3.1	Evo	olution de la qualité du peuplement piscicole	. 34
	3.2	. An	alyse de l'effacement des ouvrages sur le peuplement piscicole	. 35
	3	3.2.1.	Défragmentation de la Dronne et de ses affluents	. 35
	3	3.2.2.	Accessibilité aux zones de frai et aux zones refuges	. 37
	3	3.2.3.	Densité de Truite fario sur les zones à moule perlière	. 38
1	,	Conclus	ion	40



TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Pêches électriques réalisées par OCXO (à gauche) et la Fédération de Pêche 87 (à droite) 8
Figure 2 : Limites de classes de qualité des peuplements selon l'IPR	9
Figure 3 : Limites de classes de qualité des peuplements selon l'IPR+	9
Figure 4 : Carte des stations de suivi piscicole dans le cadre du programme Life	10
Figure 5 : Station Dronne 01	12
Figure 6 : Carte de la localisation de la station Dronne 01 (Source: Géoportail)	12
Figure 7 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 01	13
Figure 8 : Carte de la localisation de la station Dronne 03 (Source: Géoportail)	15
Figure 9 : Limite amont (gauche) et aval (droite) de la station Dronne 03	15
Figure 10 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 03	16
Figure 11 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentent sur la station Dronne 03.	17
Figure 12 : Carte de la localisation de la station Dronne 05 (Source: Géoportail)	18
Figure 13 : Photos de la station Dronne 05	18
Figure 14 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 05	19
Figure 15 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentent sur la station Dronne 05.	20
Figure 16 : Carte de la localisation de la station Dronne 07 (Source: Géoportail)	21
Figure 17 : Photos de la station Dronne 07	21
Figure 18 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 07	23
Figure 19: Diagramme des affinités écologiques des espèces présentent sur la station Dronne 07 .	24
Figure 20 : Carte de la localisation de la station Dournaujou 01 (Source: Géoportail)	24
Figure 21 : Limite amont (gauche) et aval (droite) de la station Dournaujou 01	25
Figure 22 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dournaujou 01	26
Figure 23 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentent sur le Dournaujou 01	27
Figure 24 : Carte de la localisation de la station Malencourie 01 (Source: Géoportail)	28
Figure 25 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Malencourie 01	30
Figure 26 : Carte de la localisation de la station Manet 01 (Source: Géoportail)	31
Figure 27: Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Manet 01	32
 Figure 28 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentent sur la station Manet 01	33



Figure 29 : Evolution de la classe de qualité des stations inventoriées sur la haute Dronne selon	
Figure 30 : Localisation des stations de suivi piscicole et défragmentation du bassin de la haute Dronne	
Figure 31 : Localisation des zones de frayères potentielles et densité de truite à l'hectare	37
Figure 32 : Localisation des caches piscicoles sous-berges et densité de truite à l'hectare	38
Figure 33 : Densité de Truite fario et de <i>Margaritifera margaritifera</i> sur le bassin de la haute Dr	
TABLE DES TABLEAUX	
Fableau 1 : Métriques et variables environnementales utilisées pour le calcul de l'IPR	9
Tableau 2 : Liste des stations concernées par les pêches électriques dans la cadre du programm	
Гableau 3 : Liste des stations de pêches électriques suivie par la Fédération de Pêche de la Hau Vienne	
Гableau 4 : Informations générales de la station DRONNE 01	12
Tableau 5 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 01	13
Tableau 6 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 01	14
Fableau 7 : Informations générales de la station DRONNE 03	14
Fableau 8 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 03	16
Fableau 9 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 03	17
Fableau 10 : Informations générales de la station DRONNE 05	18
Fableau 11 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 05	19
Fableau 12 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 05	20
Fableau 13 : Informations générales de la station DRONNE 07	21
Fableau 14 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 07	22
Tableau 15 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 07	2 3
Tableau 16 : Informations générales de la station DOURNAUJOU 01	24
Tableau 17 : Résultats des pêches électriques de la station Dournaujou 01	26
Tableau 18 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station Dournaujou 01	27
Tableau 19 : Informations générales de la station Malencourie 01	28
Fableau 20 : Résultats des pêches électriques de la station Malencourie 01	29



Tableau 21 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station Malencourie 01	. 30
Tableau 22 : Informations générales de la station Manet 01	. 31
Tableau 23: Résultats des pêches électriques de la station Manet 01	. 32
Tableau 24 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station Manet 01	. 33
Tableau 25 : Evolution de la classe de qualité selon l'IPR et l'IPR+ sur les stations Life inventoriées	34
Tableau 26 : Tableaux récapitulatifs des indicateurs de continuité écologique des différents cours d'eau du bassin de la haute Dronne avant et après travaux	. 36



CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ETUDE

1.1. Fiche synthétique du programme LIFE NAT/FR/00050

Généralités :

Durée du projet : 1/06/2014 - 31/08/2021

Budget global du projet Life + : 6 019 394 € (co financement 49 % UE)

Cofinanceurs français : Agence de l'Eau Adour Garonne, DREAL Limousin, Région Nouvelle-Aquitaine,

Département de la Dordogne, Fondation IBD

Bénéficiaire principal : PNR Périgord-Limousin / Bénéficiaire associé : Université de Bordeaux

Objectifs:

Globalement abondante, mais surexploitée et polluée par les activités humaines, l'eau est devenue un bien fragile, tant en quantité qu'en qualité. Plus que jamais une bonne gestion de l'eau est une des conditions du développement humain durable. Les nombreuses perturbations dont souffrent les cours d'eau sont à l'origine de la raréfaction d'espèces d'intérêt patrimonial et de la perte de biodiversité. La gestion de l'eau passe alors par la protection et la conservation d'espèces qui sont des marqueurs fiables du bon fonctionnement des cours d'eau. Les objectifs principaux du programme sont la conservation et l'accroissement de la population de Moule perlière (Margaritifera margaritifera), espèce d'intérêt communautaire, notamment par le biais de la restauration de la continuité écologique sur le bassin de la haute Dronne et la mise en place d'une ferme aquacole d'élevage (gérée par le Laboratoire d'Écotoxicologie Aquatique d'Arcachon).

Actions et moyens prévus :

Concrètement, les actions prévues s'articulent autour de 4 grands axes :

- Axe 1: Travaux de restauration de la continuité écologique sur 16 ouvrages afin de restaurer les conditions d'écoulement et d'habitat favorables à la Moule perlière et à son poisson hôte la Truite fario,
- Axe 2 : Soutien de population de Moule perlière par la mise en place d'élevage ex-situ,
- **Axe 3:** Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écotoxicologie de la Moule perlière,
- Axe 4 : Communication et sensibilisation sur les actions du programme LIFE.

Résultats attendus :

Il s'agit d'un programme d'actions ambitieux avec une notion d'atteinte des objectifs fixés très importante. Par cet ensemble d'actions, nous espérons une augmentation des populations de Moule perlière (et son poisson hôte la Truite fario). En plus de favoriser le développement et la préservation de cette espèce classée par l'UICN en Danger critique d'extinction, la pérennisation de la population de Moule perlière sur le bassin de la haute Dronne sera le témoignage de la réussite de l'amélioration de l'habitat. Ces résultats favoriseront aussi indirectement l'ensemble de la faune et de la flore aquatique présente dans les têtes de bassins. Nous bénéficierons à la fin du programme d'un panel d'expériences pouvant être reproduites localement ou sur d'autres sites du réseau Natura 2000. La réalisation d'un tel programme permettra également de mieux sensibiliser les acteurs locaux et le grand public. Il sera un important vecteur à la prise de conscience collective de la fragilité et des rôles écologiques et hydrologiques majeurs des systèmes aquatiques.



1.2. Présentation de l'action de suivi des peuplements piscicoles suite aux travaux de restauration de la continuité écologique

Objectifs:

A l'aide de pêches électriques, cette action vise à évaluer l'amélioration attendue des peuplements piscicoles. Ceci permettra d'estimer le nombre de poissons hôtes disponibles pour la première phase du cycle de vie de *Margaritifera margaritifera* à savoir la phase proto-symbiotique des glochidies dans les branchies de la Truite fario. Des précautions seront prises sur les secteurs à *Margaritifera margaritifera*. Afin d'éviter trop de piétinement du fond du lit de la rivière, il ne sera effectué qu'un seul passage pour les stations présentant de la Moule perlière. Les secteurs auront été repérés au préalable au bathyscope pour éviter d'aller piétiner certaines zones. Le suivi de la Dronne est prévu en 10 points. Trois pêches électriques sont prévues tout au long du projet : une avant travaux en 2015, une en 2017 et une au printemps 2019.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont la réalisation de 3 pêches électriques au cours du projet sur 10 sites. Pour ce qui concerne l'utilisation des résultats des pêches électriques, ils auront pour but d'évaluer les actions de restauration de la continuité piscicole qui devrait amener à une augmentation des populations de Truite fario et une réduction des espèces représentatives des étangs. Ceci permettra d'évaluer l'évolution des densités de poissons hôtes disponibles pour la première phase du cycle de vie de *Margaritifera margaritifera* à savoir la phase proto-symbiotique avec la Truite fario.

Modifications techniques:

Plusieurs stations de la Dronne sont déjà suivies d'un point de vue piscicole par la Fédération de Pêche de Dordogne (financement hors Life). De fait, le réseau de suivi du programme Life a été réduit à 7 stations de pêches électriques (au lieu de 10 initialement), pour les raisons suivantes :

- Eviter la multiplication d'opérations qui peuvent s'avérer traumatisantes pour les poissons;
- Limiter le risque de piétinement de moules perlières dû aux équipes de pêches dans le lit mineur ;
- Maximiser l'efficience des opérations du programme Life en privilégiant le recueil de données lorsqu'elles existent.

La localisation des 7 stations s'est donc portée en priorité sur les secteurs lacunaires en termes de données piscicoles ainsi que sur les secteurs stratégiques pour le suivi de l'efficacité des travaux prévus au programme.

1.3. Partenaires techniques et financiers

Suite à l'appel d'offre paru en 2015, le prestataire retenu pour la première campagne de pêche est la Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Pour les campagnes suivantes de 2017 et 2019, c'est le bureau d'étude OCXO qui a été recruté dans le cadre d'un marché unique alloti regroupant les prestations externalisées des actions D1 et D4.

Nous avons bénéficié pour cette action du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



2. RESULTATS DES INVENTAIRES

2.1. Méthodologie et principes d'échantillonnage

2.1.1. Protocole terrain

Les deux prestataires sélectionnés ont appliqué le même protocole terrain durant les trois campagnes d'échantillonnages. Il s'appuie sur la norme XP T90-383 (mai 2012) : « Echantillonnage des poissons à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons en lien avec la qualité des cours d'eau » et le "Guide pratique pour la mise en œuvre des opérations de pêche à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons" (ONEMA, 2012).

Selon la norme, pour chaque station, la longueur de la station a été calculée en faisant 20 fois la largeur au miroir ou au minimum 50 m pour les cours d'eau d'une largeur inférieur à 2,5 m. L'inventaire est ensuite réalisé selon la méthode de la pêche complète à pied avec un seul passage pour les cours d'eau dont la présence de la moule perlière est avérée et deux dans le cas contraire. Seule une station (Dronne 07) a fait l'objet d'un seul passage avec au préalable, pour la campagne de 2017, la matérialisation des bivalves à l'aide d'un piquet en bois surmonté d'un fanion triangulaire de couleur rouge vif. En 2019, sur la station Dronne 07, afin d'aller plus loin dans la préservation de la Moule perlière, l'inventaire par application du protocole des Echantillonnage par Point d'Abondance a été privilégié.

Les poissons capturés lors de la pêche sont ensuite mis en stabulation dans des grands contenants disposés dans la rivière jusqu'au relevé biométrique puis remis à l'eau.

La détermination des espèces piscicoles est réalisée à l'aide de l'ouvrage de référence "Les poissons d'eau douce de France" (Keith et al., 2011).

Conformément à la demande de la Direction Départementale Territoriale de la Dordogne, les espèces invasives telles que les Ecrevisses signal, américaine et Perche Soleil n'ont pas été remises à l'eau et on fait l'objet d'une destruction.





Figure 1 : Pêches électriques réalisées par OCXO (à gauche) et la Fédération de Pêche 24 (à droite)



2.1.2. Indice Poisson Rivière (IPR)

L'IPR est une méthode de calcul qui a été élaborée par l'ONEMA puis normalisée en 2007. Cet indice mesure l'écart entre le peuplement d'une station à partir des résultats du premier passage de pêches électriques et le peuplement attendu en situation de référence. Il prend en compte 7 métriques auxquelles il attribue un score en fonction de l'écart observé (Tableau 1).

Tableau 1 : Métriques et variables environnementales utilisées pour le calcul de l'IPR

Métriques	Code	Variables environnementales
Nombre total d'espèces	NTE	Surface du bassin versant (Km2)
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	Distance à la source (Km)
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	Largeur moyenne en eau (m)
Densité d'individus tolérants	DIT	Pente (%)
Densité d'individus invertivores	DII	Profondeur moyenne en eau (m)
Densité d'individus omnivores	DIO	Altitude (m)
Densité totale d'individus	DTI	Température moyenne de l'air en juillet (°C)
	- 1	Température moyenne de l'air en janvier (°C)
		Unité hydrographique

L'IPR est obtenu par la somme de ces 7 métriques, et est égale à 0 lorsque le peuplement n'est pas perturbé. La situation de référence est déterminée par 9 variables environnementales (Tableau 1). Les résultats sont interprétés grâce aux 5 classes de qualité définies pour l'indice (Figure 2).

Classe de qualité	Très Bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
IPR	0 - 5	5 - 16	16 - 25	25 - 36	> 36

Figure 2 : Limites de classes de qualité des peuplements selon l'IPR

L'IPR+ est fourni en complément de l'IPR. Il correspond à une modification de l'IPR, afin de répondre aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau, notamment en ce qui concerne la mesure de l'écart par rapport à une référence. Cet indice est calculé à partir de l'interface Internet du site du Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux (http://www.seee.eaufrance.fr/). Il n'est cependant pas calculable avec une faible quantité de poisson. Le nombre de poissons doit être supérieur à 30 pour qu'il soit considéré comme valable.

Les valeurs-seuils sont indiquées dans la figure ci-dessous.

Classe d'état	Valeurs-seuils
Très Bon]0,855 – 1]
Bon]0,700 – 0,855]
Moyen]0,467 – 0,700]
Médiocre]0,233 – 0,467]
Mauvais	[0 - 0,233]

Figure 3 : Limites de classes de qualité des peuplements selon l'IPR+



2.2. Résultats des inventaires par station

Le suivi du peuplement piscicole du programme Life a concerné 7 stations dont 4 sur la Dronne et 3 sur ses affluents : Dournaujou, Manet et Malencourie. Les données des pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Dordogne ont été recueillies sur les 6 stations de mesures suivies sur la Dronne et la station de mesure suivie sur le Chantres.

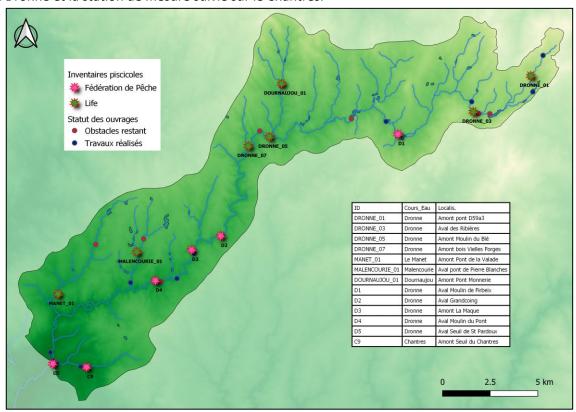


Figure 4 : Carte des stations de suivi piscicole dans le cadre du programme Life
Tableau 2 : Liste des stations concernées par les pêches électriques dans la cadre du programme Life

Code station Fédé 24	Code station OCXO	Code Agence de l'eau	Localisation	Commune	Suivi 2015	Suivi 2017	Suivi 2019
DRONNE 1	Dronne 01	05035440	Amont Pont de Buissière- la D59a Galant (87)		Oui	Oui	Non
DRONNE 2	Dronne 03	05035430	Aval du plan d'eau des ribières Buissière- Galant (87)		Oui	Oui	Non
DRONNE 3	Dronne 05	05035262	« Trou du Papetier », amont Moulin du Blé		Oui	Oui	Oui
DRONNE 4	Dronne 07	05035260	Aval Moulin du Blé	Miallet (24)	Oui	Oui	Oui
DOURNAUJOU	Dournaujou 01	05035272	Amont de la commune de Dournazac (87)	Dournazac (87)	Oui	Oui	Non



MALENCOURIE	Malencourie 01	05035217	Près du village de Pierres Blanches	Saint-Saud- Lacoussière (24)	Oui	Oui	Oui
MANET	Manet 01	05035050	Aval du Moulin de la Valade	Champs- Romain (24)	Oui	Oui	Oui

Tableau 3 : Liste des stations de pêches électriques suivies par la Fédération de Pêche de la Dordogne

Code station Fédération de Pêche de la Dordogne	Code Life	Localisation	Commune	Suivi 2018	Nature de la Pêche
Dronne 1	D1	STEP de Firbeix	Firbeix (24)	Oui	Pêche complète
Dronne 2	D2	Moulin de Grandcoing	Saint-Saud- Lacoussière (24)	Oui	Pêche par points
Dronne 3	D3	La Maque	Saint-Saud- Lacoussière (24)	Oui	Pêche partielle par points
Dronne 4	D4	Pont des Dames	Saint-Saud- Lacoussière (24)	Oui	Pêche partielle par points
Dronne 5	D5	Bourg de St Pardoux	Saint- Pardoux-la- Rivière (24)	Oui	Pêche par points
Chantres 9	C9	Pont de la D707	Milhac de Nontron (24)	Oui	Pêche complète

La correspondance des abréviations utilisées dans la suite de l'analyse pour les différentes espèces et les taxons est disponible en annexe 1.



2.2.1. Station Dronne 01 – Amont Pont D59a

Tableau 4 : Informations générales de la station DRONNE 01

Cours d'eau	Dronne	HER	Massif Central Nord
Code station	Dronne 01	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Buissière-Galant	Abscisse Lambert II	500 740
Localisation	Amont Pont D59a	Ordonnée Lambert II	2 071 157

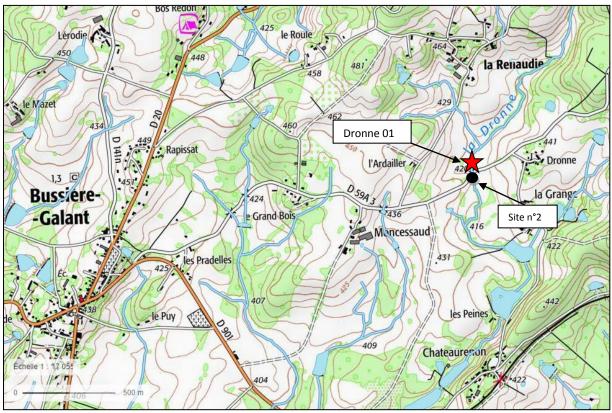


Figure 5 : Carte de la localisation de la station Dronne 01 (Source: Géoportail)



Figure 6 : Station Dronne 01

(Source: Fédération de la Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)



2.2.1.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station est située à proximité des sources de la Dronne. Elle se situe à plus d'1km en aval du site de restauration n°1 (Buse de Passerieux) effectué en 2015 et à quelques mètres en amont du site n°2 (Passage routier RD 59a) restauré fin 2015. La pêche de sauvegarde avant travaux sur le site n°2 avait permis de recenser une truite femelle gravide qui ne pouvait pas, avant les travaux, accéder à la zone de reproduction en amont. Le suivi de cette étude permettra de déterminer si une recolonisation par la truite fario s'est opéré suite aux travaux de restauration en amont du site.

Sur cette station, deux campagnes de pêche électrique ont pu être réalisées en 2015 et 2017. En 2019, en raison d'un arrêté sécheresse en vigueur jusqu'au 31 octobre dans le département de la Haute Vienne, la préfecture n'a pas remis d'autorisation de pêche.

2.2.1.2. Résultats

Tableau 5 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 01

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
06/10/2015	92 m	1,55 m	142 m2	Mauvais	< 30 individus
10/10/2017	60 m	1,60 m	96 m2	Mauvais	< 30 individus

Les résultats sur les deux années de suivi montrent des notes très basses classant la station en mauvaise qualité concernant le peuplement piscicole. Les inventaires n'ayant pas conduit à la capture de plus de 30 individus, le calcul de l'IPR s'est avéré impossible. La qualité globale sur cette station reste inchangée entre 2015 et 2017.

- Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole

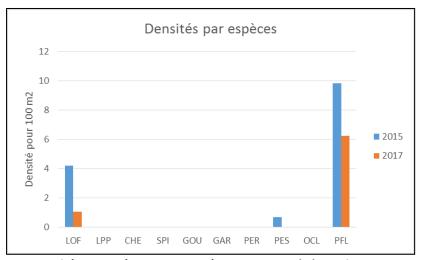


Figure 7 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 01

La densité piscicole reste très faible en 2015 et 2017. Seule trois espèces différentes ont été capturées durant les deux campagnes : Loche franche (LOF), Perche soleil (PES) et Ecrevisse signal (PFL). Les deux dernières espèces sont susceptibles de créer un déséquilibre biologique. La seule espèce retrouvée inféodée aux eaux claires et petits ruisseaux est la Loche franche, cependant c'est une espèce résistante aux charges organiques et à une couverture végétale importante.



Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

D'après le modèle, le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 104 mais n'en prédit cependant qu'une seule voire aucune d'après les conditions de la station. Aucune truite n'a été capturée durant les deux campagnes de pêche. Malgré l'amélioration de l'accès aux espèces piscicoles grâce aux travaux de restauration réalisés fin 2015, le fort cloisonnement qui persiste en aval de la station ne permet pas une recolonisation optimale. De plus, seule une pêche électrique a été réalisée en 2017 après les travaux de restauration, les résultats sont donc insuffisants et ne nous permettent pas d'apprécier pleinement l'évolution piscicole au vu du pas de temps trop court.

Tableau 6 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 01

Nombre de truites de l'année (0+)						
Année Observé Prédit ECART % Nb max théorique						
2015	0	1	100	104		
2017	0	0	NA	104		

- Evolution interannuelle des affinités écologiques des espèces présentes

En considérant les conditions environnementales du bassin versant, le peuplement attendu pour ce type de cours d'eau serait des espèces rhéophiles (affinité pour le courant) et lithophiles (affinité pour le substrat graveleux). Cependant, la présence de seulement deux espèces piscicoles ayant une affinité pour les eaux courantes témoigne d'un habitat encore dégradé avec un substrat colmaté par la vase et le limon qui peut être expliqué en partie par une possible eutrophisation par les excrétions des bovins présent en amont. Le faciès de type lentique (60% en 2017) ainsi que la déconnexion par les plans d'eau en aval de la station ne permet pas une bonne recolonisation.

La réalisation d'une pêche électrique dans les prochaines années permettra d'attester de l'impact de l'aménagement des ouvrages effectués après 2017 sur la partie aval de la station et laissera également le temps au peuplement piscicole de recoloniser le milieu.

2.2.2. Station Dronne 03 – Aval plan d'eau des Ribières

Tableau 7 : Informations générales de la station DRONNE 03

Cours d'eau	Dronne	HER	Massif Central Nord
Code station	Dronne 03	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Buissière-Galant	Abscisse Lambert II	497 735
Localisation	Aval plan d'eau des Ribières	Ordonnée Lambert II	2 069 287



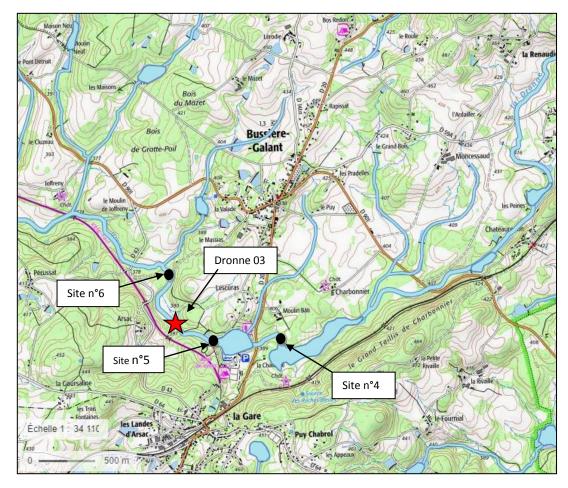


Figure 8 : Carte de la localisation de la station Dronne 03 (Source : Géoportail)



Figure 9 : Limite amont (gauche) et aval (droite) de la station Dronne 03 (Source: Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

2.2.2.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station est située à l'aval de nombreuses retenues d'eau dont les 2 premières en amont immédiat représentent environ 16 hectares. L'impact de ce chapelet d'étang sur la station peut être important notamment d'un point de vue physico-chimique (température plus importante de l'eau) et physique (ralentissement du courant créant des zones de dépôt de sédiment fin). Cependant, en aval de cette station les travaux de restauration (site n°6) ont permis, fin 2015, de libérer un linéaire de 10 km (au lieu de 650 mètres avant les travaux) ce qui limite l'effet cloisonnement des retenues amont.



Le suivi de cette étude permettra de déterminer si une recolonisation de la Truite fario s'est opéré suite aux travaux de restauration en aval du site.

Sur cette station, deux campagnes de pêche électrique ont pu être réalisées en 2015 et 2017. En 2019, en raison d'un arrêté sécheresse en vigueur jusqu'au 31 octobre dans le département de la Haute-Vienne, la préfecture n'a pas remis d'autorisation de pêche.

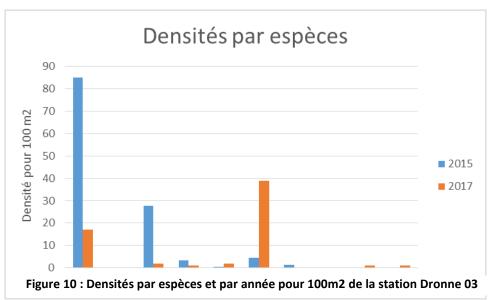
2.2.2.2. Résultats

Tableau 8 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 03

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
06/10/2015	97 m	2,56 m	248 m2	Mauvais	Mauvais
10/10/2017	90 m	4,90 m	441 m2	Mauvais	Médiocre

Les résultats sur les deux années de suivi montrent des notes très basses classant la station en mauvaise qualité concernant le peuplement piscicole. Cette qualité est confirmée par le calcul de la note IPR +. En 2017, la note IPR+ évalue la qualité du peuplement piscicole à la classe au-dessus, cependant la note est proche de la limite de classe qualité en Etat Mauvais. La qualité globale sur cette station reste inchangée entre 2015 et 2017.

Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole



station présente

une importante densité piscicole notamment en 2015. Toutefois, la richesse spécifique est faible avec pour l'année 2015 70% de la population représenté par les Chevesnes (CHE) et 23% par les Goujons (GOU). En 2017, la population est représentée majoritairement par la Perche soleil (PES: 47%) et les Chevesnes (CHE: 41%). La présence de Goujons et de Chevesnes capturés lors des deux campagnes est caractéristique d'eaux vives, cependant ce sont des espèces avec de faibles exigences écologiques. La présence de Perche soleil, Gardons et Ecrevisses témoigne de l'omniprésence des plans d'eau en amont de la station. En 2017, la campagne de pêche a permis de capturer 2 espèces

La



supplémentaires en comparaison avec 2015 : la Tanche (TAN) et l'Anguille (ANG). Cela pourrait être l'effet de la défragmentation en aval de la station permettant ainsi aux espèces piscicoles de parcourir plus de linéaire vers l'amont. La baisse drastique de la densité de Chevesnes (CHE) et à contrario l'augmentation de Perche soleil met en exergue une année 2017 particulièrement déficitaire en volume d'eau avec un étiage sévère et des températures de l'eau plus importantes couplés à la présence d'étangs.

Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

D'après le modèle de l'IPR+, le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 104 mais n'en prédit cependant que 15 d'après les conditions de la station. Aucune truite n'a été capturée durant les deux campagnes de pêche. Malgré l'amélioration de l'accès aux espèces piscicoles par les travaux de restauration réalisés fin 2015 en aval de la station, le fort cloisonnement qui persiste sur l'aval éloigné et la présence d'importantes retenues d'eau en amont de la station ne permettent pas une recolonisation optimale. De plus, seule une pêche électrique a été réalisée en 2017 et d'autres travaux de restauration de la continuité ont été réalisés par la suite. Les résultats sont donc insuffisants et ne nous permettent pas d'apprécier pleinement l'évolution piscicole au vu du pas de temps trop court.

 Nombre de truites de l'année (0+)

 Année
 Observé
 Prédit
 ECART %
 Nb max théorique

 2015
 0
 15
 100
 104

 2017
 0
 15
 100
 104

Tableau 9: Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 03



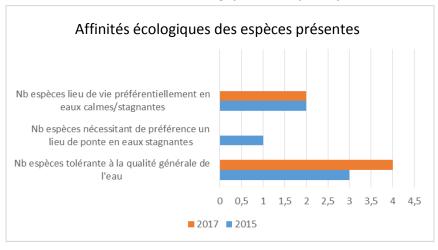


Figure 11 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentes sur la station Dronne 03

L'analyse des affinités écologiques des espèces présentes à partir du calcul de la note de l'IPR+ met en évidence un milieu dégradé. Avec une majorité d'espèces ayant une préférence pour les eaux calmes et tolérantes à une mauvaise qualité de l'eau. Cela témoigne de l'impact très probable des plans d'eau situé en amont sur le peuplement piscicole. Les résultats de l'année 2017 paraissent plus impactants mais cela est à corréler avec l'étiage sévère subit cette année-là qui, couplé avec la présence des retenues, a probablement eu un fort impact sur le colmatage et le manque d'oxygénation du milieu.



2.2.3. Station Dronne 05 – Amont Moulin du Blé

Tableau 10 : Informations générales de la station DRONNE 05

Cours d'eau	Dronne	HER	Massif Central Nord
Code station	Dronne 05	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Miallet	Abscisse Lambert II	486 731
Localisation	Amont Moulin du Blé	Ordonnée Lambert II	2 067 994

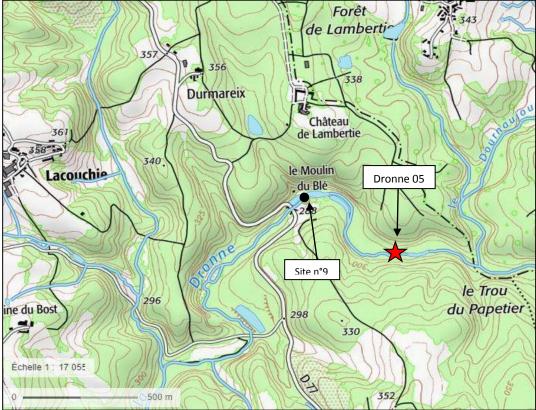


Figure 12 : Carte de la localisation de la station Dronne 05 (Source: Géoportail)



Figure 13 : Photos de la station Dronne 05 (Source : Bureau d'étude OXCO)



2.2.3.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station se situe à l'amont du remous d'une retenue du seuil du Moulin du Blé (site n°9) dont l'effacement était initialement prévu dans le cadre du programme. Ce site a du malheureusement être retiré des objectifs du programme Life en raison du refus du propriétaire d'autoriser le Parc à réaliser la suppression de cet ouvrage. Cependant, la station permet d'analyser le peuplement piscicole en amont de l'ouvrage et elle est également située au point bloquant aval de la station située sur le Dournaujou (DOURNAUJOU_01) ce qui permet d'observer l'état des populations à l'aval direct de la confluence.

Sur cette station, trois campagnes de pêche électrique ont pu être réalisées en 2015, 2017 et 2019.

2.2.3.2. Résultats

Tableau 11 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 05

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
21/10/2015	90 m	7 m	630 m2	Bon	Bon
11/10/2017	90,4 m	8 m	723,2 m2	Bon	Médiocre
08/10/2019	90,4 m	8,1 m	723,2 m2	Bon	Médiocre

Les résultats sur les trois années de suivi montrent une bonne qualité du peuplement piscicole avec une stabilité dans le temps. Selon l'IPR, le peuplement est conforme à celui attendu. Cette qualité est confirmée par le calcul de la note IPR +. En 2017 et 2019, la note IPR+ déclasse la qualité du peuplement piscicole en état médiocre. Cependant, la note est proche des limites de classe de qualité. La qualité globale sur cette station reste inchangée entre 2015 et 2019.

- Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole

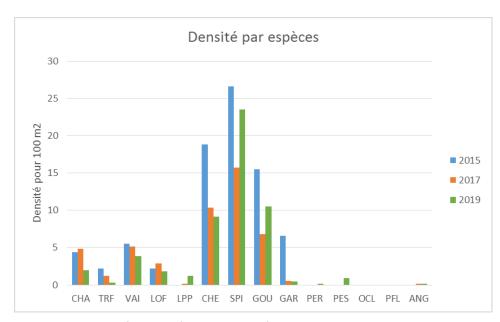


Figure 14 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 05



L'évaluation de la composition du peuplement (Figure 14) met en évidence une bonne diversité des espèces présentent. La présence de Chabot, Truite, Vairon et Loche franche témoigne d'un faciès plutôt lotique et d'un colmatage peu important. Sur cette station le peuplement ne présente pas de dominance notable d'un taxon et possède une répartition relativement équilibrée. La diversité du peuplement ne semble pas évoluer de manière significative dans le temps. D'un point de vue de l'habitat, il semble de bonne qualité, la station se situant en fin de zone d'influence de la retenue et en début de zone hors influence.

- Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

D'après le modèle de l'IPR+, le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 114 et en prédit plusieurs dizaines selon les conditions de la station chaque année. Ici, chaque campagne a fait l'objet d'une capture de Truite fario. Cependant, la faible densité observée témoigne du cloisonnement de la rivière en aval et de la présence de la retenue du Moulin du Blé en aval immédiat de la station, rendant ainsi très difficile la montaison des espèces migratrices. L'écart d'abondance est d'autant plus significatif que théoriquement cette partie du cours d'eau serait plus à même de recevoir une population conséquente de Truite fario en raison de la qualité de son habitat.

Nombre de truites de l'année (0+)						
Année	Observé	Prédit	ECART %	Nb max théorique		
2015	1	11	82	114		
2017	3	71	89	114		
2019	1	65	97	114		

Tableau 12: Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 05

Evolution interannuelle des affinités écologiques des espèces présentes

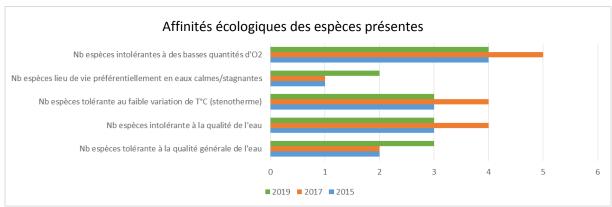


Figure 15 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentes sur la station Dronne 05

L'analyse des affinités écologiques des espèces présentes à partir du calcul de la note de l'IPR+ met en évidence un milieu globalement de bonne qualité. Avec une majorité d'espèces ayant une préférence pour les eaux courantes, bien oxygénées et sténothermes. Cette station est située en secteur forestier et à l'aval immédiat du bassin versant du Dournaujou. Ainsi, il est possible que l'habitabilité du cours d'eau dans ce secteur plutôt préservé des retenues permette à un cortège d'espèces plus exigeantes de coloniser le milieu.



2.2.4. Station Dronne 07 – Aval Moulin du Blé

Tableau 13: Informations générales de la station DRONNE 07

Cours d'eau	Dronne	HER	Massif Central Nord
Code station	Dronne 07	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Miallet	Abscisse Lambert II	485 914
Localisation	Aval Moulin du Blé	Ordonnée Lambert II	2 067 270

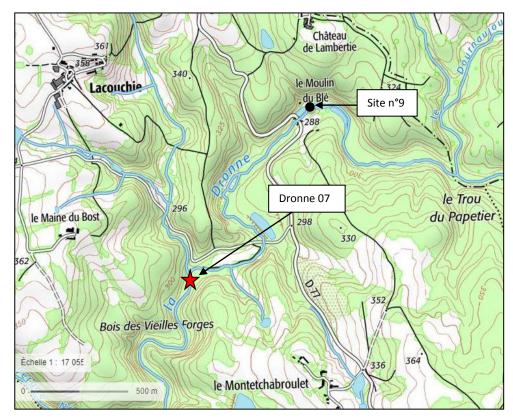


Figure 16 : Carte de la localisation de la station Dronne 07 (Source: Géoportail)



Figure 17 : Photos de la station Dronne 07 (Source: Bureau d'étude OXCO)



2.2.4.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station se situe à environ 1,5 km en aval du seuil de la retenue du Moulin du Blé (site n°9). Elle avait pour objectif tout d'abord d'établir un état initial du peuplement piscicole dans le cas où l'effacement du seuil serait réalisé puis de déterminer l'impact de la retenue et suivre l'évolution du cours d'eau après la restauration de la continuité écologique. Les travaux n'ayant pas été réalisé dans le cadre du programme, l'analyse de cette station aura pour but d'identifier les caractéristiques du peuplement piscicole et de déterminer l'éventuel impact de la retenue sur ce compartiment biologique. De plus, elle est située en amont d'un des secteurs les plus densément peuplé par la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*), ainsi la connaissance de la présence et de la densité du peuplement de Truite fario y est essentielle.

Sur cette station, trois campagnes de pêche électrique ont pu être réalisées en 2015, 2017 et 2019. En raison de la présence de la Moule perlière sur la station, celle-ci a fait l'objet d'un seul passage avec au préalable, pour la campagne de 2017, la matérialisation des bivalves à l'aide d'un piquet en bois surmonté d'un fanion triangulaire de couleur rouge vif. En 2019, afin d'aller plus loin et d'éviter toute dégradation de la population de moules perlières, le protocole a été adapté. Ainsi, l'inventaire par application du protocole des Echantillonnage par Point d'Abondance a été privilégié.

2.2.4.2. Résultats

Tableau 14 : Résultats des pêches électriques de la station DRONNE 07

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
21/10/2015	90 m	7 m	630 m2	Bon	Moyen
11/10/2017	200 m	9,8 m	1960 m2	Bon	Médiocre
09/10/2019	200 m	9,8 m	1960 m2	Bon	Médiocre

Les résultats de l'IPR montrent que le peuplement est proche de celui attendu. La qualité du peuplement semble stable dans le temps avec une classe de qualité qui reste en état bon sur les années de suivi. Le calcul de la note IPR+ déclasse la qualité en état moyen pour la campagne 2015 et en état médiocre pour les campagnes 2017 et 2019. Ce déclassement semblerait dû à la proportion importante d'espèces tolérantes témoignant d'une éventuelle dégradation de la qualité du milieu.

- Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole



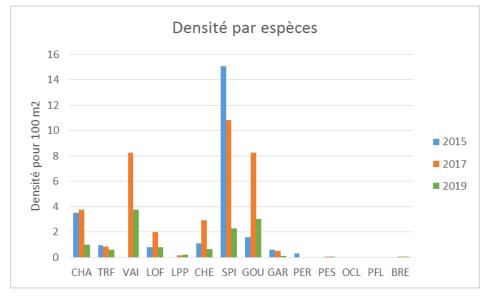


Figure 18 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dronne 07

La diversité sur cette station semble bonne. Aucun taxon ne domine significativement et la répartition des taxons apparait relativement équilibrée. La diversité est plus importante sur les campagnes de 2017 et 2019 en raison d'une plus grande proportion de cours d'eau péché. La présence de Chabot (CHA), Vairon (VAI), Spirlin (SPI) et Goujon (GOU) indique un milieu majoritairement lotique avec peu de colmatage et une oxygénation satisfaisante. Cependant, la présence de Gardon (GAR) et de Perche Soleil (PES) semble être le témoin du plan d'eau situé en amont.

- Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

111

38

D'après le modèle de l'IPR+ (Tableau 15), le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 115 et en prédit plusieurs dizaines voire une centaine selon les conditions de la station chaque année. L'ensemble des campagnes ont fait l'objet d'une capture de Truite fario. En 2017, sur les 17 individus capturés 2 individus étaient porteurs de glochidies. En 2019, aucune glochidie n'a été observée sur les truites capturées. Cependant à cette période de l'année les glochidies sont de très petites tailles et seule la première rangée de branchies est examinée. Il est donc probable que la présence de glochidies n'est pas été détectée sans pour autant indiquer une absence de celle-ci sur les branchies des truites fario. La densité de Truite fario reste toutefois très faible au regard des prédictions du modèle et témoigne des points de blocage (même s'ils ont été largement réduit) encore présent sur la Dronne. Notons cependant, une densité plus importante de Truite fario en aval de l'ouvrage du Moulin de Blé que sur la station amont (Dronne 03).

Nombre de truites de l'année (0+)

Année Observé Prédit ECART % Nb max théorique

2015 2 23 91 115

95

97

Tableau 15: Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station DRONNE 07

115

115

6

1

2017

2019



- Evolution interannuelle des affinités écologiques des espèces présentes

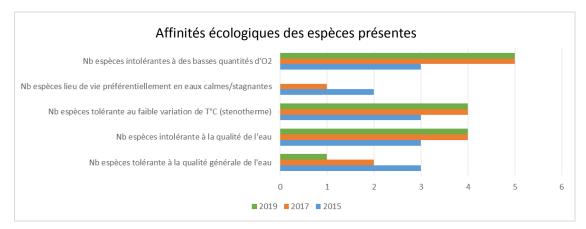


Figure 19: Diagramme des affinités écologiques des espèces présentes sur la station Dronne 07

L'analyse des affinités écologiques des espèces présentes montre une qualité d'habitat satisfaisante avec des espèces ayant besoin d'une bonne oxygénation du milieu comme en témoigne la présence de Vairon et Chabot (Figure 18). L'habitat semble s'être très légèrement amélioré entre 2015 et 2017 car l'on retrouve moins d'espèces préférant des milieux stagnants. Il en est de même pour la proportion d'espèces sténothermes et intolérantes à la qualité de l'eau, plus importante en 2017 et 2019. Cependant, il est a noté qu'en 2017 et 2019 la longueur de la station était plus longue.

2.2.5. Station DOURNAUJOU 01

Tableau 16: Informations générales de la station DOURNAUJOU 01

Cours d'eau	Dournaujou	HER	Massif Central Nord
Code station	Dournaujou 01	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Dournazac	Abscisse Lambert II	487 664
Localisation	Amont de la commune de Dournazac	Ordonnée Lambert II	2 070 612



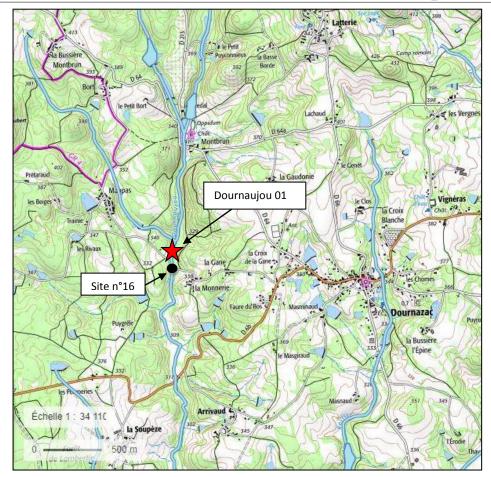


Figure 20 : Carte de la localisation de la station Dournaujou 01 (Source: Géoportail)



Figure 21 : Limite amont (gauche) et aval (droite) de la station Dournaujou 01 (Source : Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

2.2.5.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station est située sur l'un des affluents de la haute Dronne dont la présence de la Moule perlière a été avérée. Une importante chaine de retenues est située en amont éloigné de la station et représente une surface cumulée de 6,35 ha pour 8 retenues. A l'aval immédiat de cette station est présent le site n°16 « Pont de la Monnerie » dont le sous dimensionnement de l'ouvrage ne permet pas la montaison des espèces piscicoles. La restauration de la continuité écologique n'a pas pu être réalisée lors du programme sur ce site. Cependant, cette station permet d'observer l'état de la population piscicole de cet affluent.



Sur cette station, deux campagnes de pêche électrique ont pu être réalisées en 2015 et 2017. En 2019, en raison d'un arrêté sécheresse en vigueur jusqu'au 31 octobre dans le département de la Haute Vienne, la préfecture n'a pas remis d'autorisation de pêche.

2.2.5.2. Résultats

Tableau 17 : Básultata	des pêches électriques	da la station	Dournauiou 01
Tableau 17 : Kesultats	i des becnes electriques	de la station	Dournaulou 01

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
06/10/2015	100 m	2.34 m	234 m2	Moyen	Moyen
10/10/2017	100 m	5 m	500 m2	Bon	Moyen

Malgré un IPR bon en 2017, la note est à la limite de la classe de qualité moyenne. Cette qualité en état moyen est confirmée durant les deux années par le calcul de la note IPR + qui permet de réaliser une analyse plus fine des caractéristiques du peuplement piscicole.

- Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole

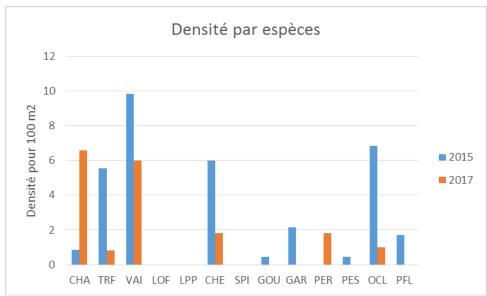


Figure 22 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Dournaujou 01

L'analyse révèle une densité moyenne du peuplement piscicole mais avec une importante richesse spécifique. En effet, un nombre conséquent d'espèces pour ce type de cours d'eau a été retrouvé en 2015 : 9 espèces. En 2017, cette diversité diminue avec une absence de Goujon (GOU), de Gardon (GAR) et de Perche soleil (PES). La présence de la Truite fario et de ses espèces accompagnatrices qui sont le Vairon et le Chabot témoigne d'un cours d'eau de tête de bassin aux eaux vives. La présence de Gardon et de Perche soleil en 2015 reflète la présence des plans d'eau en amont de la station. De plus, la capture d'Ecrevisses signal et américaine lors des deux campagnes peut être le signe d'un déséquilibre écologique. L'habitat de cette station apparait toutefois satisfaisant car la présence de Vairon et de Chabot laisse à penser que le colmatage est relativement faible compte tenue de l'exigence de ses espèces notamment en période de frai. Cependant, la faible densité des espèces migratrices témoignent de la déconnexion avec la



Dronne dûe à la présence de l'ouvrage (site n°16) en aval immédiat de la station. La présence d'espèces peu exigeantes (Chevesne, Goujon, Gardon, Perche soleil) semble témoigner d'une certaine dégradation du milieu.

- Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

D'après le modèle de l'IPR+, le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 103 et il en prédit seulement 9 d'après les conditions de la station. Chaque campagne a fait l'objet d'une capture de Truite fario. En 2015, l'abondance de la Truite fario sur la station est probablement due à l'alevinage (sur le ruisseau de Mappas) plutôt qu'à une reproduction naturelle. Seule deux truitelles ont été capturées en 2019, ce qui témoigne de la représentativité extrêmement faible de cette espèce sur la station. L'influence du cloisonnement du cours d'eau en aval est probablement la raison de la faible densité de Truite fario sur la station.

Nombre de truites de l'année (0+)					
Année Observé Prédit ECART % Nb max théorique					
2015	6	9	36	103	
2017	2	9	78	103	

Tableau 18 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station Dournaujou 01

- Evolution interannuelle des affinités écologiques des espèces présentes

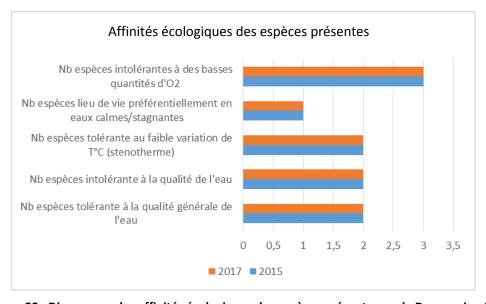


Figure 23 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentes sur le Dournaujou 01

L'analyse des affinités écologiques des espèces présentes sur la station lors des deux campagnes de pêche électrique met en évidence une station de qualité moyenne. En effet, on retrouve deux cortèges d'espèces dont la sensibilité à la dégradation du milieu n'est pas similaire. Il ne semble pas y avoir d'évolution en 2015 et 2017. Le premier cortège est caractéristique des ruisseaux de tête de bassin versant avec des espèces sténothermes, intolérantes à des faibles taux d'oxygène et dont l'exigence écologique est forte (Chabot, Truite et Vairons). Le second cortège témoigne de la dégradation du ruisseau avec des espèces ayant une affinité pour les eaux calmes avec une tolérance forte à la qualité du milieu (Chevesne, Goujon, Gardon, Perche soleil). Ainsi, cette station semble offrir un milieu avec une qualité d'eau satisfaisante et une dégradation limitée de l'habitat.



2.2.6. Station MALENCOURIE 01

Tableau 19 : Informations générales de la station Malencourie 01

Cours d'eau	Malencourie	HER	Massif Central Nord
Code station	Malencourie 01	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Saint-Saud-Lacoussière	Abscisse Lambert II	480 166
Localisation	Près du village de Pierres Blanches	Ordonnée Lambert II	2 061 315

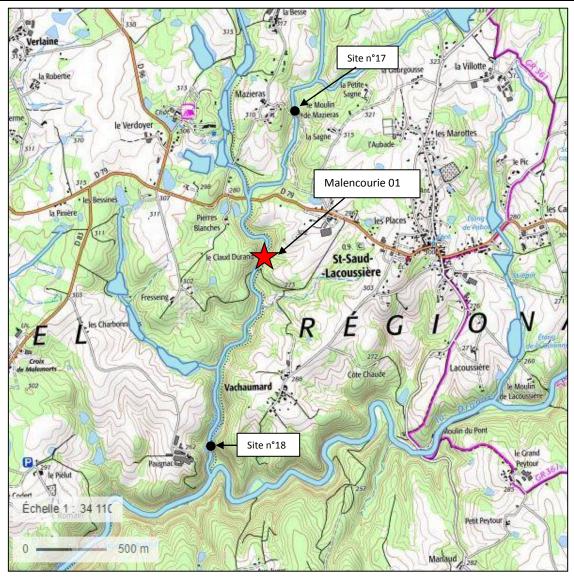


Figure 24 : Carte de la localisation de la station Malencourie 01 (Source : Géoportail)



2.2.6.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station est située sur l'un des affluents de la Dronne présentant le plus de chapelet d'étangs. Au total, 17 retenues sont présentes pour une superficie de près de 15 hectares. Cette station a été placée en aval de l'étang du Moulin de Maziéras (site n°17) et en amont de la digue de Paugnac (site n°18). Les travaux d'effacement de l'étang du Moulin de Maziéras n'ont pas pu être réalisés au cours du programme. Cependant, le site n°18 a fait l'objet de travaux consistant à effacer la digue ainsi que la retenue en amont de celle-ci. Les travaux de restauration de la continuité écologique du site n°18 ont débutés en 2019 et se sont terminés en décembre 2020. Ainsi, cette station va permettre de dresser l'état du peuplement piscicole d'un bassin cloisonné et impacté de manière cumulative par les retenues. La dernière campagne de pêche a été réalisée avant la fin des travaux du site n°18. L'analyse du repeuplement d'espèces migratrices par l'aval grâce au décloisonnement ne pourra donc pas être réalisée.

Sur cette station, trois campagnes de pêche électrique ont pu être réalisées en 2015, 2017 et 2019.

2.2.6.2. Résultats

Tableau 20 : Résultats des pêches électriques de la station Malencourie 01

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
21/10/2015	60 m	1,7 m	102 m2	Médiocre	< 30 individus
12/10/2017	70 m	3,5 m	245 m2	Mauvais	< 30 individus
08/10/2019	70 m	2,32 m	162,4 m2	Pas de poissons	Pas de poissons

L'IPR classe cette station en état médiocre en 2015 et mauvais en 2017. L'absence totale de poissons lors de la pêche électrique réalisée en 2019 rend impossible le calcul de l'IPR. En raison de la très faible densité de poissons capturés lors des inventaires (inférieure à 30 individus), le calcul de la note IPR+ n'est pas valable sur l'ensemble des campagnes d'inventaires. La dégradation de la qualité du peuplement piscicole entre 2015 et 2017 ainsi que l'absence de poisson capturé en 2019 est potentiellement dûe aux étiages plus longs et plus sévères subis ces dernières années. De plus, le très faible gabarit de ce cours d'eau induit un impact plus rapide lors des étiages sévères sur le compartiment biologique.

- Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole



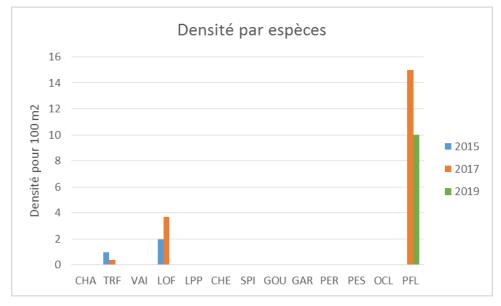


Figure 25 : Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Malencourie 01

Sur cette station, la densité piscicole est extrêmement faible avec respectivement en 2015 et 2017, 3 et 10 poissons capturés. Sur les deux campagnes, seule 2 espèces de poissons ont été retrouvés : la Truite fario et la Loche franche. Lors des inventaires, la hauteur d'eau était de 40 à 50 cm sur l'ensemble de la station. Bien que la présence de la Truite fario (TRF) et de la Loche franche (LOF) témoigne d'un substrat propice à l'implantation de ces espèces, la faible hauteur d'eau ne permet pas un accueil satisfaisant pour leur gabarit. La présence en amont de nombreux étangs semble impacter fortement la qualité et la quantité d'eau de ce ruisseau, ce qui explique qu'en 2019 (année d'étiage la plus sévère) seule des écrevisses américaines aient été retrouvées.

Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

D'après le modèle de l'IPR+, le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 104 et il en prédit seulement 1 d'après les conditions de la station en 2015 et 2017 et aucune en 2019. L'absence totale et durable de jeunes truitelles sur cette station témoigne dû très fort cloisonnement présent en aval (ce n'est plus le cas en 2020 sur l'aval de la Malencourie) et de la densité exceptionnelle de retenues en amont conduisant à une forte dégradation du milieu d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Nombre de truites de l'année (0+)							
Année	Observé	Prédit	ECART %	Nb max théorique			
2015	0	1	100	104			
2017	0	1	100	104			
2019	0	0	100	104			

Tableau 21 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station Malencourie 01

- Evolution interannuelle des affinités écologiques des espèces présentes

Bien que les espèces présentes soient inféodées à des milieux courants et à une bonne qualité de l'habitat, la densité et la richesse extrêmement faibles du peuplement piscicole traduisent une dégradation écologique avérée sur cette station. Les résultats n'étant pas postérieurs aux travaux de restauration effectués, aucune analyse sur une possible amélioration du milieu n'est réalisable.



2.2.7. Station MANET 01

Tableau 22 : Informations générales de la station Manet 01

Cours d'eau	Manet	HER	Massif Central Nord
Code station	Manet 01	Typologie	Très petit cours d'eau
Commune	Champs-Romain	Abscisse Lambert II	476 195
Localisation	Aval du Moulin de la Valade	Ordonnée Lambert II	2 059 978

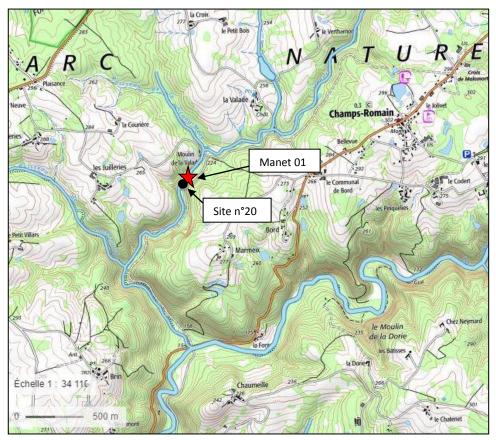


Figure 26 : Carte de la localisation de la station Manet 01 (Source: Géoportail)

2.2.7.1. Contexte et objet de l'étude

Cette station est située à environ 400 mètres en amont de l'ouvrage n°20 intitulé « Carrière du Manet ». Comme pour les stations précédentes, de nombreuses retenues sont présentent en amont de la station. Cependant, des travaux de restauration de la continuité écologique ont eu lieu sur le site n°20 réalisés fin 2016 ainsi que sur la Dronne dans la partie aval de la confluence avec le Manet : site n° 14 « Tannerie de Chamont » en août 2019 et site n°15 « Seuil de Saint Pardoux » en novembre 2017. Les pêches électriques sur la station Manet 01 devraient donc permettre d'évaluer l'impact de la restauration de la continuité sur le peuplement piscicole.

Sur cette station, trois campagnes de pêche électrique ont pu être réalisée en 2015, 2017 et 2019.



2.2.7.2. **Résultats**

Tableau 23: Résultats des pêches électriques de la station Manet 01

Date de la pêche électrique	Longueur pêchée	Largeur moyenne	Surface pêchée	Classe de qualité IPR	Classe de qualité IPR +
21/10/2015	86 m	2,3 m	198 m2	Bon	Très bon
12/10/2017	87 m	1,9 m	165,3 m2	Bon	Médiocre
08/10/2019	87 m	2 m	174 m2	Médiocre	Médiocre

L'IPR classe la station en bon état pour les campagnes de 2015 et 2017 et en état médiocre en 2019. Globalement, le peuplement observé est relativement conforme à celui attendu. Les variations de classe de qualité pour les notes IPR+ sont dues à l'ambivalence de la station puisqu'elle est située en zone à Barbeau selon la zonation de Huet mais est également classé en première catégorie pour la pêche de loisir signifiant une zone de reproduction potentielle de la Truite fario. L'interprétation de la note IPR+ est donc délicate.

- Evolution interannuelle de la composition du peuplement piscicole

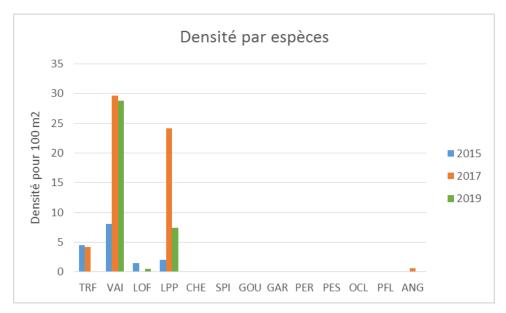


Figure 27: Densités par espèces et par année pour 100m2 de la station Manet 01

La densité piscicole est très faible sur l'ensemble des campagnes. Cependant au regard du peuplement attendu celui-ci est conforme puisque l'on retrouve des espèces de tête de bassin comme la Truite fario (TRF), la Vairon (VAI), la Loche franche (LOF) et la Lamproie de Planer (LPP). D'une année sur l'autre, on retrouve globalement les mêmes espèces à l'exception de la Truite fario en 2019 et d'une Anguille (ANG) retrouvée seulement en 2017 et la Loche franche absente cette même année. L'absence de Chabot et la présence de Lamproie de Planer témoigne d'une granulométrie à dominance fine mais la présence de Vairon indique cependant une absence de colmatage. La composition du peuplement n'évolue pas significativement et présente une diversité



taxonomique faible avec une dominance de taxons et un déséquilibre dans la répartition parmi ces taxons.

- Evolution interannuelle de l'abondance des jeunes truites (0+)

D'après le modèle de l'IPR+, le nombre maximum théorique de jeunes truites est de 94 et il en prédit une dizaine d'après les conditions de la station. La très faible densité de jeunes truitelles voir l'absence totale et durable sur cette station est potentiellement dû au fort cloisonnement présent en aval (ce n'est plus le cas en 2020 sur l'aval du Manet) et à la présence de nombreuses retenues en amont. Malgré les travaux de restauration de la continuité écologique effectués entre 2016 et 2019, le pas de temps reste encore trop court pour pouvoir évaluer une éventuelle recolonisation par l'aval de la Truite fario avec les données actuelles. De plus, de nombreux paramètres (qualité de l'eau et du substrat, présences d'étangs,...) peuvent également influer sur ce compartiment biologique.

Nombre de truites de l'année (0+)							
Année	Observé	Prédit	ECART %	Nb max théorique			
2015	2	10	81	94			
2017	0	14	100	94			
2019	0	10	100	94			

Tableau 24 : Evolution de l'abondance de Truites 0+ de la station Manet 01

Evolution interannuelle des affinités écologiques des espèces présentes

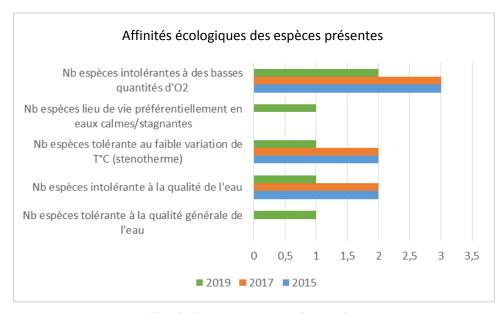


Figure 28 : Diagramme des affinités écologiques des espèces présentes sur la station Manet 01

L'analyse des affinités écologiques des espèces présentes met en évidence un peuplement inféodé à des eaux bien oxygénées avec de faibles variations de températures et de bonne qualité. Ce qui correspond bien aux espèces de tête de bassin.



3. EVALUATION DE L'ÉVOLUTION DU PEUPLEMENT PISCICOLE SUR LE BASSIN VERSANT DE LA HAUTE DRONNE

3.1. Evolution de la qualité du peuplement piscicole

Afin d'évaluer plus finement le peuplement piscicole sur le bassin versant de la haute Dronne, les résultats des stations de suivi de la Fédération de Pêche pour l'année 2018 ont été intégrés aux résultats des pêches de suivi du programme LIFE+.

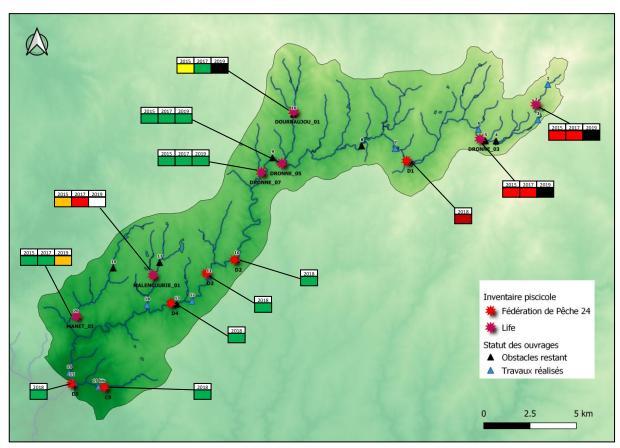


Figure 29 : Evolution de la classe de qualité des stations inventoriées sur la haute Dronne selon l'IPR

Tableau 25 : Evolution de la classe de qualité selon l'IPR et l'IPR+ sur les stations Life inventoriées

			IPR		IPR+		
Station	Localisation	2015	2017	2019	2015	2017	2019
Dronne 01	Amont Pont de la D59a	Mauvais	Mauvais		Bon	> 30 individus	
Dronne 03	Aval du plan d'eau des ribières	Mauvais	Mauvais		Mauvais	Médiocre	
Dronne 05	« Trou du Papetier », amont Moulin du Blé	Bon	Bon	Bon	Bon	Médiocre	Médiocre
Dronne 07	Aval Moulin du Blé	Bon	Bon	Bon	Moyen	Médiocre	Médiocre
Dournaujou 01	Amont de la commune de Dournazac (87)	Moyen	Bon		Moyen	Moyen	



N	Nalencourie 01	Près du village de Pierres Blanches	Médiocre	Mauvais	Pas Poissons	Bon	> 30 individus	Pas Poissons
	Manet 01	Aval du Moulin de la Valade	Bon	Bon	Médiocre	Très Bon	Médiocre	Médiocre

La qualité du peuplement piscicole à travers la note IPR (Figure 30) montre globalement une meilleure qualité sur la zone intermédiaire et en aval qu'en amont du bassin de la haute Dronne. Ceci traduit d'une qualité d'eau et d'habitat plus dégradée sur la partie amont. La comparaison interannuelle ne montre pas d'évolution significative de la qualité d'un point de vue de la qualité du peuplement piscicole.

Le calcul de la note IPR+ permet d'affiner et de tempérer les résultats de l'IPR. En effet, sur la majorité des stations on observe un déclassement de la classe de qualité. Cela a permis de mettre en évidence une dégradation de la qualité du milieu sur l'ensemble des stations du principalement à la présence de nombreux plans d'eau sur ce bassin versant.

Lors du programme, 13 ouvrages ont été effacés en entre 2015 et 2020. Cependant, les inventaires piscicoles étant réalisées avant la fin des travaux ou juste une année après les travaux ne permettent pas d'évaluer la reconquête du peuplement piscicole sur la haute Dronne. Les suivis réalisés régulièrement par la Fédération de la Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique nous permettront dans les années qui suivront de mieux appréhender l'impact de la restauration de la continuité écologique sur la diversité et la richesse du peuplement piscicole. Toutefois, une évaluation plus théorique sur la défragmentation et l'accessibilité aux zones de frai et de refuges a pu être réalisée.

3.2. Analyse de l'effacement des ouvrages sur le peuplement piscicole

3.2.1. Défragmentation de la Dronne et de ses affluents

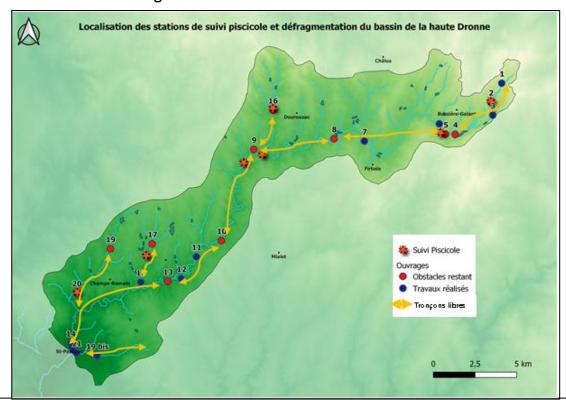


Figure 30 : Localisation des stations de suivi piscicole et défragmentation du bassin de la haute Dronne



L'effacement des sites n° 20, 14, 15, 21, 19bis et 18 ont permis aux espèces piscicoles comme la Truite fario d'accéder depuis l'aval sans obstacle à 3 affluents de la Dronne : Chantre, Manet et Malencourie.

La restauration de la continuité écologique va permettre à la Truite fario d'accéder à des zones de reproduction, de nourrissage et même de refuge lors de crue.

La défragmentation de la Dronne a permis d'avoir des secteurs plus longs favorisant ainsi une densité et une diversité génétique de Truite fario plus importante.

Afin de mieux apprécier la défragmentation du bassin de la haute Dronne, un indicateur de continuité écologique du cours d'eau a été utilisé sur la Dronne (de sa source jusqu'à sa confluence avec le Chantre), sur le Manet, la Malencourie et le Chantre.

Tableau 26 : Tableaux récapitulatifs des indicateurs de continuité écologique des différents cours d'eau du bassin de la haute Dronne avant et après travaux

Rivière	Dro	onne	Male	ncourie	Ma	net	Char	Chantres	
Etat	Avant Life	Après Life	Avant Life	Après Life	Avant Life	Après Life	Avant Life	Après Life	
Linéaire de cours d'eau préservé (km)	0,35	11,519	0,266	3,1	1,696	5,706	0,201	5,324	
Linéaire inaccessible (km)	52,65	41,481	5,128	2,294	7,928	3,918	5,123	0	
Linéaire total (km)	53	53	5,394	5,394	9,624	9,624	5,324	5,324	
Indice de continuité cours d'eau	0,07	0,28	0,05	1,35	0,21	1,46	0,04	-	
% de linéaire de cours d'eau accessible	1%	22%	5%	57%	18%	59%	4%	100%	

Détails des formules :

Indice de continuité cours d'eau =
$$\frac{Linéaire\ de\ cours\ d'eau\ préservé}{Linéaire\ de\ cours\ d'eau\ inaccessible}$$

% de linéaire de cours d'eau accessible =
$$\frac{Linéaire de cours d'eau préservé}{Linéaire total du cours d'eau}$$

Malgré la fragmentation encore importante de la Dronne, le peuplement piscicole va pouvoir circuler plus librement avec un linéaire plus important sur le bassin de la haute Dronne et de façon significativement importante sur les affluents.



3.2.2. Accessibilité aux zones de frai et aux zones refuges

Grâce à l'effacement des ouvrages les espèces migratrices ont un accès plus facile et plus important aux zones de frai et aux zones refuges. A partir du recensement réalisé au début du programme dans l'Action A3 « Etude du potentiel d'habitat de la Dronne pour Margaritifera margaritifera et la Truite fario avant travaux » nous pouvons cartographier ces zones.

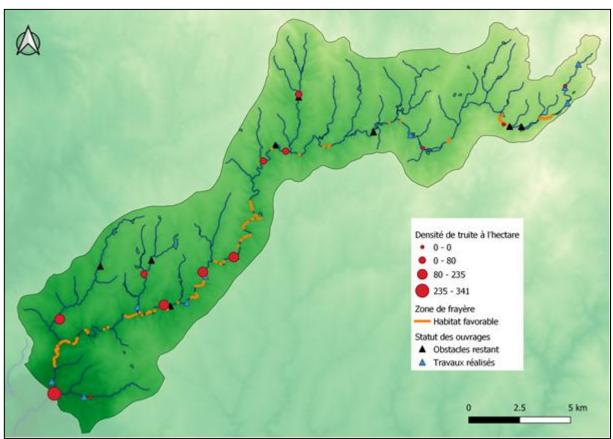


Figure 31 : Localisation des zones de frayères potentielles sur la Dronne et densité de truite à l'hectare

Une grande densité des zones de frayères a été inventoriée majoritairement sur le secteur aval de la Dronne. L'effacement des ouvrages et la défragmentation importante de cette zone va permettre aux truites fario d'accéder à plus de zones potentielles de frayères et d'avoir un meilleur brassage génétique au sein de la population de la Dronne amont

De plus, la suppression des ouvrages crée une modification morphologique du lit du cours d'eau qui devient alors plus courant avec un substrat plus grossier favorisant ainsi la création de zones de frayères. Cela va permettre aussi, grâce à un courant plus rapide et une libre circulation des sédiments, de décolmater de façon importante ces zones de reproduction et de favoriser l'implantation des espèces accompagnatrices de la Truite fario extrêmement sensibles au colmatage comme le Chabot.



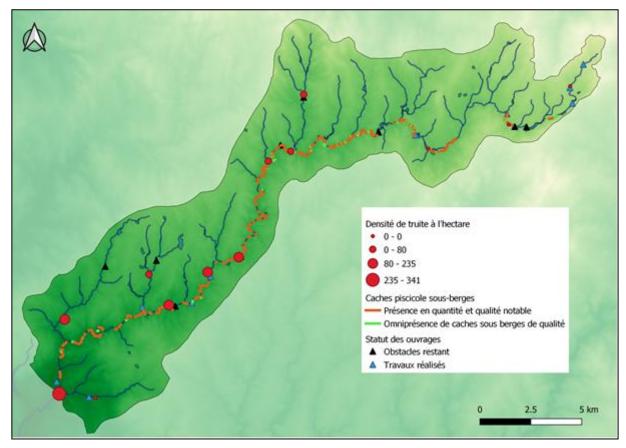


Figure 32 : Localisation des caches piscicoles sous-berges et densité de truite à l'hectare

D'après le premier inventaire réalisé, il existe une densité importante de zones de refuge sur la haute Dronne. Toutefois, comme pour les zones de frayères potentielles, l'absence d'habitat favorable à la Truite fario sur la zone amont témoigne d'une dégradation du milieu sur ce secteur. La suppression des ouvrages permet donc également au peuplement piscicole d'accéder plus facilement à des zones de refuge notamment lors de période de crue.

3.2.3. Densité de Truite fario sur les zones à Moule perlière

Comme nous avons pu le constater lors de l'analyse des résultats des stations échantillonnées, il n'y a pas eu d'évolution notable de la densité de Truite fario. Ce constat est principalement dû à 4 facteurs :

- Les travaux n'ont pas pu être réalisés dans le cadre du programme Life
- Les pêches électriques ont été réalisées avant la fin des travaux
- Les pêches électriques ont été réalisées seulement quelques mois à un an après la fin des travaux
- D'autres facteurs que la fragmentation de la Dronne et des affluents principaux influencent les densités truites (exemple : colmatage du lit du au piétinement des berges par le bétail, effets du nombre importants d'étangs sur les sous-bassins versants sur la température et autres paramètres physico-chimiques, étiages sévères entre 2016 et 2020).

L'ensemble de ces facteurs explique que l'analyse de la recolonisation du peuplement piscicole suite à l'effacement d'ouvrages ne sera possible que dans les années qui suivront grâce aux pêches annuelles réalisées par les Fédérations de pêche du département de la Haute vienne et de la Dordogne. Nous pouvons toutefois, grâce aux données que nous avons pu acquérir au cours du



programme, réaliser une carte de l'état actuel de la densité de Truite fario notamment sur les zones de présence de *Margaritifera margaritifera*.

Selon Hastie et Young (2000), il faudrait environ 3 000 truites à l'hectare pour avoir une population fonctionnelle pour la reproduction de *Margaritifera margaritifera*. Il faudrait également 10 à 15 km de cours d'eau libres afin d'avoir une densité suffisante de Truite fario selon Magnan D. (1999).

Lors de l'étude initiale du projet, les deux tronçons les plus long sur la Dronne faisait respectivement 9 et 11 km. Aujourd'hui, grâce à l'effacement des cours d'eau, 3 tronçons dont deux de 11 km et un de 9 km sont libres de toute circulation piscicole et sédimentaire.

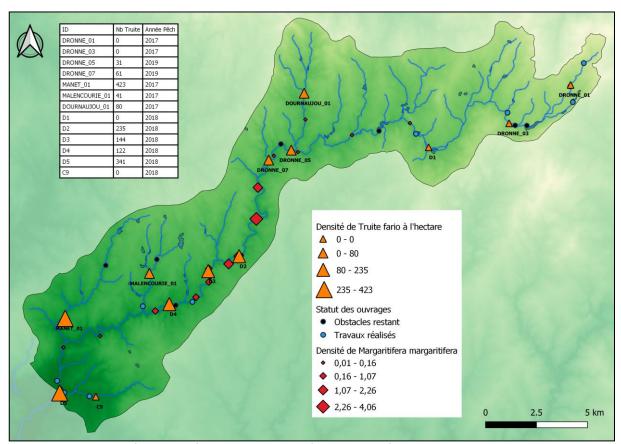


Figure 33 : Densité de Truite fario et de Margaritifera margaritifera sur le bassin de la haute Dronne

La densité de Truite fario ne dépasse pas les 423 truites à l'hectare (Figure 33), cependant la récente défragmentation de la Dronne va potentiellement permettre une recolonisation augmentant ainsi la population.

La défragmentation totale de la partie aval du bassin de haute Dronne ainsi que la libération d'un linéaire important du Manet, de la Malencourie et du ruisseau du Chantre va permettre une recolonisation des Truites par l'aval et permettre ainsi d'augmenter les chances de survies des jeunes mulettes. Cela supprime aussi ces zones mortelles pour les mulettes qui dévalent et se retrouvent piégées dans les retenues des ouvrages.



La libération d'un linéaire plus important sur les secteurs de pêche D4, D3 et D2 va permettre de rétablir une population plus fonctionnelle sur ce secteur dont la présence de moules perlières est relativement importante.

Sur la partie amont, malgré une faible densité de Truite à l'hectare, la libération de la circulation du cours d'eau sur près de 11 km au niveau des stations D1 et Dronne 03 va potentiellement favoriser dans les années à venir une densité plus importante d'espèces migratrices.

4. CONCLUSION

D'un point de vue piscicole, la haute Dronne présente sur la partie intermédiaire et aval de son bassin versant un peuplement piscicole relativement satisfaisant. Cependant, une majorité de stations ont mis en évidence l'impact important des plans d'eau sur la qualité de la faune piscicole. En raison des points de blocages encore présents sur la haute Dronne et d'importantes pièces d'eau, la partie amont présente une certaine dégradation du peuplement et de l'habitat.

Malgré la sécheresse de ces dernières années, nous ne notons pas de dégradation du peuplement ce qui pourrait indiquer un effet positif de la suppression des seuils sur la température et le débit de la Dronne et de ses affluents.

De plus, la défragmentation de la haute Dronne a pour conséquence de rendre accessible plus de zones potentielles de frayères ainsi que de refuges tout en améliorant la qualité des habitats. Cela permet également d'accroître la densité de Truite fario sur les tronçons libérés et par conséquent d'augmenter le taux de survie des glochidies expulsées après la reproduction.

Les travaux de restauration de la continuité écologique s'étant déroulés de 2015 à 2020, les données recueillies ne permettent pas, dans un pas de temps si court, d'évaluer la recolonisation des espèces migratrices.

Le Parc naturel régionale Périgord Limousin aura à cœur de poursuivre les efforts dans l'amélioration de la qualité de l'eau et de la restauration de la continuité écologique. Ces actions sont primordiales à la pérennisation de la population de Margaritifera margaritifera sur le bassin de la haute Dronne. La collaboration avec les Fédération de pêche ainsi que les nombreux programmes portés par la Parc naturel régional Périgord-Limousin permettront de suivre dans les années à venir l'impact de l'effacement des ouvrages sur la qualité de l'habitat et du peuplement piscicole.

Le programme Life a ainsi permis en un temps relativement cours de réaliser l'effacement ou l'aménagement de 13 ouvrages sur la Dronne et ainsi de rétablir de manière importante la continuité écologique de la rivière et de ces affluents en faveur de la Moule perlière. Ce programme a permis de créer un réel élan dans les efforts et l'engagement pour la préservation de la biodiversité sur le bassin versant de la haute Dronne.



Bibliographie

AFNOR, 2015. T90-859PR - Qualité de l'eau - Norme guide sur le suivi des populations de moules perlières d'eau douce (Margaritifera margaritifera) et de leur environnement. 45p.

Bauer, 1988. Threats to the freshwater pearl mussel, Margaritifera margaritifera in central Europe. Biological Conservation 45, 239–253

Bauer G., Hochwald, S. & Silkenat, W. (1991). Spatial distribution of freshwater mussels: the role of host fish and metabolic rate. Freshwater Biology 26, 377-386.

Bretagne Vivante, 2013. Projet LIFE+ NAT/FR/000583 « Conservation de la moule perlière du Massif armoricain » - Action C3 - Contrôle de la qualité du milieu - Protocole d'échantillonnage. Mars 2013, 25p.

Charlon N. 1969. Relation entre métabolisme respiratoire chez les poissons, teneur en oxygène et température. Extrait du Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse, 105 (1-2) : 136-156.

Crisp D.T. 1989. Some impact of human activities on trout, Salmo trutta, populations. Freshwater Biology, 21: 21-33.

Commission européenne, 2007. Rapport de qualité écologique pour l'évaluation de la qualité écologique des eaux marines et intérieures - Commission européenne - Direction générale du Centre commun de recherche, Institut de l'environnement et du développement durable.

Degerman E., Alexanderson S., Bergengren J., Henrikson L., Johansson B.-E., Larsen B.M. & Söderberg H. 2009. Restoration od freshwater pearl mussel streams. WWF Sweden, Solna. 62 p.

Degerman, E., Andersson, K., Söderberg, H., Norrgrann, O., Henrikson, L., Angelstam, P. & Törnblom, J. (2013). Predicting population status of freshwater pearl mussel (Margaritifera margaritifera L.) in central Sweden using instream and riparian zone land-use data. Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems 23, 332–342.

Geist, J., Porkka, M. & Kuehn, R. (2006). The status of host fish populations and fish species richness in European freshwater pearl mussel (Margaritifera margaritifera) streams. Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems 16, 251-266

Geist, J. & Auerswald K. (2007). Physicochemical stream bed characteristics and recruitment of the freshwater pearl mussel (Margaritifera margaritifera). Freshwater Biology 52, 2299–2316.

Frost W.E. & Brown M.E. 1967. The trout. Collins Ed. (London), 286 p.

Mills D.H. 1971. Salmon and trout ressource, its ecology, conservation and management

Moorkens, E. A. (2006). Irish non-marine molluscs – an evaluation of species threat status. Bulletin de Irish Biogeographical Society - 30, 348-371.

Moorkens & Killeen, en prép. Moorkens, E. & Killeen, I. (en prép.) Studies of habitat and water quality requirements of Margaritifera margaritifera



NAVARRO, L., PERESS J., MALAVOI J.R, 2012 – AIDE A LA DEFINITION D'UNE ETUDE DE SUIVI - RECOMMANDATIONS POUR DES OPERATIONS DE RESTAURATION DE L'HYDROMORPHOLOGIE DES COURS D'EAU – 48p.

Oliver, 2000. Conservation objectives for the freshwater pearl mussel (Margaritifera margaritifera). Report to English Nature, Peterborough. Action A.3: Etude du potentiel d'habitat de la Haute Dronne pour la truite fario Programme LIFE + Nature – LIFE 13 NAT/FR/000506 31

Österling, M. E., Arvidsson, B. L. & Greenberg, L. A. (2010). Habitat degradation and the decline of the threatened mussel Margaritifera margaritifera: influence of turbidity and sedimentation on the mussel and its host. Journal of Applied Ecology 47, 759–768.

Outeiro, A., Ondina, P., Fernandez, C., Amaro R. & San Miguel, E. S. (2008). Population density and age structure of the freshwater pearl mussel, Margaritifera margaritifera, in two Iberian rivers. Freshwater Biology 53, 485–496.

Reis, 2003. The freshwater pearl mussel (Margaritifera margaritifera (L.)) (Unionoida: Bivalvia) rediscovered in Portugal and threats to its survival. Biological Conservation 114, 447–452.

Ziuganov, V., Zotin, A., Nezlin, L. & Tretiakov, V. (1994). Les moules perlières d'eau douce et leurs relations avec les salmonidés. VNIRO, Moscou.



Annexes 1

Abréviations utilisées pour les différentes espèces et taxons :

Espèce	Nom commun	Code
Alburnus alburnus	ablette	ABL
Anguilla anguilla	anguille	ANG
Barbus barbus	barbeau	BAF
Barbus meridionalis	barbeau méridional	BAM
Blicca bjoerkna et Abramis brama	brèmes	BBB
Leuciscus souffia	blageon	BLN
Rhodeus amarus	bouvière	BOU
Esox lucius	brochet	BRO
Carassius sp.	carassins	CAS
Cyprinus carpio	carpe	CCO
Cottus gobio	chabot	CHA
Leuciscus cephalus	chevaine	CHE
Gasterosteus aculeatus	épinoche	EPI
Pungitius pungitius	épinochette	EPT
Rutilus rutilus	gardon	GAR
Gobio gobio	goujon	GOU
Gymnocephalus cernuus	gremille	GRE
Chondrostoma nasus	hotu	HOT
Barbatula barbatula	loche franche	LOF
Lota lota	lote	LOT
Lampetra planeri	lamproie de Planer	LPP
Thymallus thymallus	ombre	OBR
Ictalurus melas	poisson chat	PCH
Perca fluviatilis	perche	PER
Lepomis gibbosus	perche soleil	PES
Scardinius erythrophthalmus	rotengle	ROT
Stizostedion lucioperca	sandre	SAN
Salmo salar	saumon	SAT
Alburnoides bipunctatus	spirlin	SPI
Tinca tinca	tanche	TAN
Chondrostoma toxostoma	toxostome	TOX
Salmo trutta fario	truite	TRF
Phoxinus phoxinus	vairon	VAI
Leuciscus leuciscus	vandoise	VAN